



Norman Jewison, producteur-directeur de réputation internationale, croit que le *Canadian Centre for Advanced Film Studies* favorisera l'excellence du cinéma canadien.

À l'instar des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Suède, le Canada aura son centre cinématographique où viendront suivre des cours d'approfondissement et de spécialisation d'une durée de deux ans des personnes qui pratiquent déjà le métier et dont les premières réalisations ont été particulièrement remarquées.

C'est un projet que caresse depuis un certain nombre d'années le réalisateur canadien Norman Jewison (*Un Violon sur le toit*, *Agnès de Dieu*), convaincu qu'il est de la maturité du cinéma canadien et de l'importance de ce moyen de communications dans notre monde moderne. Ce rêve est devenu réalité grâce à la famille-mécène E. P. Taylor qui a fait don d'une demeure et d'une propriété de 22 acres, sises à Toronto.

Dans cette demeure, les douze résidents, choisis cette année parmi plus de 225 candidats, s'installeront pour un stage de deux ans durant lequel ils travailleront à l'amélioration des techniques de leur art auprès des meilleurs spécialistes et des plus grands noms du cinéma. Ils s'y verront dispenser cours, ateliers et séminaires en rédaction de scénario, en mise en scène, en réalisation, en direction d'acteurs, en production, en photographie et en musique cinématographique. Il n'est point d'aspect du septième art qui ne sera abordé.

Subventionné par le gouvernement fédéral, par le gouvernement ontarien et par diverses sources du secteur privé, le nouveau centre ouvrira ses portes le 29 février de cette année. Il s'agit d'une grande première dans la jeune histoire du cinéma canadien et tout nous permet d'envisager l'avenir du cinéma d'ici avec un solide optimisme.

Les journaux annonçaient, en début d'année, que depuis deux ans plus de quatorze milliers de personnes avaient trouvé refuge au Canada grâce à de faux documents.

Cette nouvelle alarmante donne une importance toute particulière au projet de loi récemment déposé à la Chambre des communes, projet qui vise à clarifier et à simplifier le processus d'entrée au pays et à traiter de façon à la fois équitable et accélérée le dossier des personnes réclamant le statut de réfugié au Canada.

Aux termes de cette nouvelle loi, on créerait une Commission de l'immigration

et du statut de réfugié. Cette Commission aurait pour mandat d'entendre les personnes revendiquant le statut de réfugié; celles qui sont reconnues par la Commission pourraient demander le statut de résident permanent. Grâce à ce nouveau système qui prévoit également des mécanismes d'appel, le Canada vise à réagir promptement aux demandes des personnes en général, et plus spécifiquement, des personnes ayant besoin de protection. « Nos portes seront toujours ouvertes aux réfugiés véritables [...] et nous continuerons d'accueillir les immigrants qui présentent des demandes par les voies normales, » devait déclarer Monsieur Gerry Weiner, ministre d'État à l'immigration.

La politique que le Canada a l'intention d'adopter pour les réfugiés garantira une intervention équitable et rapide lorsque des réfugiés ont besoin de protection.

